

DÉNONCIATION ET ACCEPTATION DES RISQUES – ACTIVITÉ DE VÉLO DE MONTAGNE

Svp lire attentivement.

Prénom du participant(e)		Nom de famille		Date naissance
Adresse		Ville	Province/ État	
Code postal	No. de téléphone		Courriel	

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Dans le cas où le paiement du droit d'accès au réseau de sentiers de vélo de montagne a dûment été complété et que l'utilisateur s'engage à respecter intégralement le code de conduite en vélo de montagne, et à être respectueux en tout temps envers le personnel et les autres utilisateurs, le Parc du Mont-Saint-Mathieu s'engageant à lui consentir l'accès aux sentiers de vélo aux endroits non prohibés.
- En cas de défaut, les privilèges accordés à l'utilisateur lui seront résiliés et le droit d'accès sera automatiquement confisqué sans autre avis et sans remboursement.
- Les sentiers peuvent être fermés au cours de la saison et même au cours d'une journée en raison des conditions météorologiques ou de tout autre facteur hors de notre contrôle. Aucun crédit ou remboursement ne sera consenti.
- En cas d'accident, les ressources se déploieront le plus rapidement possible compte tenu des conditions changeantes de température, des distances à parcourir, de la circulation routière et de l'état du terrain. Nous ne pouvons garantir les délais pour la prestation des services de premiers soins ou de toute intervention d'urgence.

DÉNONCIATION ET ACCEPTATION DES RISQUES

La pratique du vélo de montagne comporte des risques inhérents dont je suis conscient à titre de participant. Entre autres, mais sans être restrictifs, les éléments suivants constituent des risques inhérents à la pratique du vélo de montagne :

- Conditions climatiques changeantes
- Changement dans le degré d'inclinaison de la pente
- Présence d'obstacles naturels et conditions de la montagne, tel que la présence de fossés, crevasses et ruisseaux, la présence de roches, terres, d'arbres, repousses d'arbres, d'arbustes, de souches, de même que tout autres obstacles
- Tout changement aux conditions de la surface des sentiers
- Toute collision avec un autre cycliste ou toute autre personne
- Présence de structures utilisées dans l'exploitation des sentiers de vélo de montagne, de même que la collision avec ces éléments

Je m'engage à titre de participant, de parent/gardien/tuteur ou, le cas échéant à titre de représentant des membres de ma famille ou au nom des personnes pour qui je procède à l'achat, à prendre connaissance et suivre les directives, règlements sur les mesures de sécurité et des implications de ma participation concernant les risques inhérents d'accidents et de blessures corporelles découlant de ma participation à cette activité ;

Je reconnais être le seul et meilleur juge de mon degré d'habileté pour participer à cette activité et je suis conscient et accepte les risques additionnels auxquels je m'expose volontairement et en connaissance de cause ;

Les manœuvres que je pourrais tenter ou réaliser seront basées sur mes capacités physiques réelles et mon propre niveau de compétence ;

Je suis en bonne santé physique et mentale et je ne souffre d'aucun handicap ou condition physique pouvant constituer un danger en rapport avec ma participation à l'activité et accepte d'y participer librement.

CODE DE CONDUITE en vélo montagne

La pratique du vélo de montagne comporte des risques de blessures graves ou mortelles. Pour votre sécurité et celle des autres, respectez ce code de conduite.

1. Roulez toujours en contrôle et respectez vos limites.

Vous devez être en mesure de vous arrêter et d'éviter toute personne ou tout obstacle. Demeurez sur les sentiers et les modules qui correspondent à vos capacités. Vous êtes responsable de vous informer sur les niveaux de difficulté et de choisir votre itinéraire en conséquence

2. Portez un casque et des équipements de protection adéquats en fonction de votre pratique.

3. Vérifiez l'état de votre vélo ou faites-le inspecter par un(e) professionnel(le) avant de rouler.

4. Ne roulez pas si vous présentez une incapacité physique, si vous ressentez de la fatigue ou si vous êtes sous l'influence de drogue ou d'alcool.

5. Soyez prudent(e), les conditions des modules et des sentiers peuvent varier. Vérifier leur état avant de les rouler avec confiance.

6. Respectez la signalisation. Demeurez dans les sentiers balisés et ne vous aventurez jamais dans des sections fermées. Ne faites aucune modification de tracé ou aucun nouvel aménagement sans l'autorisation du gestionnaire du réseau.

7. Donnez la priorité aux cyclistes qui circulent devant vous. Dans les sentiers bidirectionnels, cédez le passage aux cyclistes qui montent.

8. Libérez la piste. Si vous devez vous arrêter, faites-le en retrait de la piste dans un endroit visible et sécuritaire.

9. Aidez les secouristes. Si vous êtes impliqué(e) dans un accident ou en êtes témoin, demeurez sur les lieux et identifiez-vous aux secouristes ou aux personnes présentes.

Lorsque le contexte d'applique.

10. Utilisez les remontées mécaniques avec vigilance. Adressez-vous aux préposé(e)s de la remontée mécanique si vous n'êtes pas familier avec son fonctionnement et respectez les règles affichées tout au long du trajet.

Rouler en sécurité, c'est votre responsabilité.

Parc du Mont-Saint-Mathieu

- Droit d'accès obligatoire
- Demeurez sur les sentiers balisés et ouverts
- Les chiens sont interdits sur le site.
- Les vélos à assistance électrique sont autorisés mais pour un dépassement, il faut attendre l'approbation du vététiste devant et rester courtois.

J'accepte les risques inhérents à l'activité, la responsabilité de mon comportement et des conséquences volontaires ou involontaires, de manière directe ou indirecte, pouvant causer des blessures et/ou dommages matériels ;

En conséquence, je dégage le Parc du Mont-Saint-Mathieu, ses administrateurs et dirigeants, organisateurs, bénévoles et employés, leurs filiales de toute responsabilité quant à ma ou mes participations à cette activité.

Le participant à cette activité convient d'élire à domicile au Québec dans le district judiciaire de la station, qui sera le forum de toute réclamation et que les lois du Québec s'y appliqueront.

Signature du participant : _____ Date : _____

Comme je suis âgé de moins de 16 ans, je joins la permission écrite de mes parents, gardien ou tuteurs :

Ceci est pour attester qu'en tant que parent/gardien/tuteur du participant mineur ci-dessus mentionné, je reconnais les risques inhérents, consens et accepte, en mon nom et au nom du participant, d'être lié par les termes du présent document.

Signature du parent/ gardien/ tuteur : _____ Date : _____

Nom du parent/ gardien/ tuteur en lettres moulées :

DISCLOSURE AND ASSUMPTION OF RISKS MOUNTAIN BIKING ACTIVITY

Please read carefully.

First name biker		Last name		Birthday
Adress		City	Province/ State	
Postal code	Phone number		Email	

GENERAL CONDITIONS

- In consideration of the payment of the trail access fee and of the user's undertaking to abide by the Mountain Bike Code of Conduct and to be respectful at all times towards staff and other users, Parc du Mont-Saint-Mathieu grants to the user the right to use the bike trails on all non-prohibited areas of the grounds.
- In case of violation on the part of the user, the privileges granted shall be revoked and the trail access automatically confiscated without further notice and without reimbursement to the user.
- Trails may be closed during the season or during a day due to weather conditions or any other factor beyond our control. No credit or refund will be given.
- In the event of an accident, resources will deploy as quickly as possible given the changing temperature conditions, distances to be traveled, road traffic and the state of the terrain. We cannot guarantee timeframes for the provision of first aid services or any emergency response.

DISCLOSURE AND ASSUMPTION OF RISKS

Mountain biking has inherent risks that I, as a participant, am aware of. Among others, but without being restrictive, the following elements constitute risks inherent to mountain biking:

- Changing weather conditions
- Changes in the degree of inclination of the slope
- Presence of natural obstacles and mountain conditions, such as ditches, crevasses and streams, rocks, soil, trees, shrubs, stumps, and other obstacles
- Any change in trail surface conditions
- Any collision with another cyclist or any other person
- Presence of structures used in the operation of the mountain bike trails, as well as collision with their elements

I agree as a participant, parent/guardian or, if applicable, as a representative of my family members or for the people for which I am buying the access fee, to be aware of and follow the guidelines, safety measures and implications of my participation regarding the inherent risks of accidents and personal injury arising from my participation in this activity;

I acknowledge that I am the sole and best judge of my ability to participate in this activity and I am aware of and accept the additional risks to which I am voluntarily and knowingly exposing myself;

The maneuvers I may attempt or perform will be based on my actual physical abilities and my own skill level;

I am in good physical and mental health and do not suffer from any disability or physical condition that may constitute a danger in connection with my participation in the activity and agree to participate freely.

Mountain Biking CODE OF CONDUCT

Mountain biking involves the risk of serious injury or death. For your safety and the safety of others, please follow this code of conduct.

1. **Always ride in control and respect your limits.**

Your must be able to stop and avoid other people or obstacles. Ride trails and features that match your skills level. It is your responsibility to be aware of the difficulty levels and choose your route accordingly.

2. **Wear a helmet and appropriate protective gear** for your ride.

3. **Check the mechanical condition of your bike** or have it inspected by a qualified bike mechanic before you ride.

4. **Do not ride** if you are physically incapacitated or if your ability or judgement is impaired by drugs, alcohol or fatigue.

5. **Be careful, obstacles and trail condition change constantly.** Check their condition before riding with speed and confidence.

6. **Respect signs and warnings.** Stay on marked trails and never venture into closed sections. Do not make any changes to trails and do not build new trails without the permission of the trail manager.

7. **Give priority to cyclists ahead of you.** On two-way trails, yield to cyclists coming up the trail.

8. **Clear the path.** If you must stop, do so off the trail, in a safe, visible location.

9. **Help the rescuers.** If you are involved in or witness an accident, remain at the scene and identify yourself to a first-aiders or bystanders.

When the context applies.

10. **Use lifts with caution.** Ask for assistance if you are unsure with the operation of the chairlifts and follow the rules posted along the way.

Ride safely, it's your responsibility.

At Parc du Mont-Saint-Mathieu :

- Insert local rules Right of access is mandatory.
- Stay on marked and open trails
- Dogs are not allowed on the site
- Electrically assisted bicycles are allowed, but to pass, you must wait for the approval of the biker in front and remain courteous.
- Respect the privacy of homeowners on certain trails.
-

I accept the inherent risks of the activity and responsibility for my behavior and the consequences, whether intentional or unintentional, that may cause injury and/or property damage.

Consequently, I release Parc du Mont-Saint-Mathieu, its directors and officers, organizers, volunteers and employees, their subsidiaries and the landowners on whose property some of the trail's pass, from any and all responsibility for my participation in this activity (is applicable at your ski area).

The participant to this activity agrees to elect domicile in Quebec, in the judicial district of the resort, which will be the forum of any claim and that the laws of Quebec will apply.

Biker signing : _____ Date : _____

Comme je suis âgé de moins de 16 ans, je joins la permission écrite de mes parents, gardien ou tuteurs :

Ceci est pour attester qu'en tant que parent/gardien/tuteur du participant mineur ci-dessus mentionné, je reconnais les risques inhérents, consens et accepte, en mon nom et au nom du participant, d'être lié par les termes du présent document.

Parent/ legal tutor signing: _____ Date : _____

Name of parent/ legal tutor block letter :
